



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mercredi 16 juin 2025
18h30 en TEAMS

AVIS DE CONVOCATION ET PROJET D'ORDRE DU JOUR

Membres

Parents	✓	Personnel	✓	Direction	✓	Substitut	✓
Marie-Chantal Beaudoin	✓	Julie Dauphinais		Maxime Fiset	✓		
Carolane Bibeau	AB	Amélie Destrempes		Isabelle Martin	✓		
Audrey Couturier	✓	Isabelle Tremblay					
Geneviève D.Péloquin	AB	Sandra Hausermann					
Dominique Lefebvre	✓	Claudie Smith					
Karine Gendron	✓	Isabelle St-Germain					
Maude Provencher	AB						
Marie-Joëlle Sule	✓						

(✍) Numéro de résolution (adoption ou approbation)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum		Quorum confirmé par Maxime Fiset et ouverture de l'assemblée adoptée. CÉ-2425-06-41
2. Période de questions du public		Aucun public présent
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour		Lecture et adoption de l'ordre du jour par Maxime Fiset en l'absence de la présidente Carolane Bibeau CÉ-2425-06-42
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 avril 2025 Suivi au procès-verbal de la réunion du 23 avril 2025		Le procès-verbal du 23 avril 2025 est adopté par Julie Dauphinais. Isabelle Martin apporte quelques précisions au sujet du Club des Petits Déjeuners. Elle confirme que toutes les informations seront reçues et transmises en septembre et que le service devrait débuter au plus tard à la fin octobre. CÉ-2425-06-43
Points d'approbation		
5. Sorties et activités		Spectacle de musique Après-midi au parc (Laverdière) : préscolaire 5ans le 13 juin pm Skatepark (501) le 12 juin pm Jardin Ramezay (3/4) dans la semaine du 9 juin Sorties approuvées par Amélie Destrempe. CÉ-2425-06-44
6. Règles de fonctionnement du SDG		Isabelle St-Germain confirme qu'il n'y a pas vraiment de changement au niveau des règlements du service de garde. Le seul changement qui pourrait être possible serait au niveau des coûts s'il y a des changements au niveau du centre de service. Approuvé par Audrey Couturier. CÉ-2425-06-45
7. Utilisation des locaux 25-26		Maxime Fiset explique qu'il n'y a pas de changement au niveau du 2e étage, mais que les changements suivants seront faits au 1er étage. Changements : Le local 109 (anciennement 055) sera le local de la 1/2 ^e année Le local 124 (anciennement musique) sera le local de la classe relation 915 Le local 106 (anciennement orthophoniste) sera le local orthopédagogie Le local 109.1 (anciennement orthopédagogie) sera un local TES

		Le local 001 (anciennement au SDQ) sera fermé en deux et sera le local de musique Si une ouverture de classe devait se faire à cause de la hausse de clientèle, ce serait le local de la bibliothèque qui sera touché, ensuite les locaux de musique. Par contre, une réflexion sera faite avant selon les choix d'école et selon l'organisation scolaire du Centre de services scolaire (selon les autres écoles environnantes et la capacité). Approuvé par Dominique Lefebvre. CÉ-2425-06-46
8. Fonds à destination spéciale		Priorité de dépenser les sommes des mesures budgétaires du Fds 1 avant le Fds à destination spécial (Fds 8). Donc, la direction propose de passer les dépenses des sorties et activités de fin d'année et de pouvoir utiliser les sommes restantes au Fds 8 pour les activités de l'an prochain et pour certains éléments du Projet d'embellissement de la cour d'école (comme il a gel des sommes d'investissement). Il est aussi proposé de transférer toutes les sommes non dépensées du fds à destination spéciale en conservant la vocation de chacune d'entre elles dans le budget 25-26. Approuvé par Sandra Hausermann CÉ-2425-06-47
9. Liste des effets scolaires et frais chargés aux parents 25-26		Frais chargés aux parents : Préscolaire 8,50\$ 1^{ère} année 42,45\$ et 32.50\$ (102) 2^e année 23,50\$ et 59,16\$(211) 3^e année 87,40\$ 3^e/4^e année 92,63\$ 4^e année 51,45\$ 4/5^e année 61,55\$ 5^e année 47,55\$ (501), 77,44\$(503), 94,71\$(502) 5/6^e année 89,00\$ 6^e année 67,85\$

915 17,85\$
916 55,10\$
917 74,95\$
918 65,90\$
931 57,98\$
932 15,50\$
933 69,76\$
939 45,89\$

La liste des coûts est approuvées par Isabelle St-Germain

Maxime Fiset ajoute que les frais sont différents d'une classe à l'autre
puisque les enseignants avaient la liberté de choisir au niveau de leur
matériel éducatifs.

Approuvé par Amélie Destrempe
CÉ-2425-06-48

Points d'information

10. Informations de la direction

- Organisation scolaire 25-26
- Décisions finales (mesures budgétaires)

Organisation scolaire en date du 16 juin :
4 x préscolaire 5 ans
4 x 1^{ère} année
1 x 1/2^e année
3 x 2^e année
3 x 3^e année
1 x 3/4^e année
3 x 4^e année
1 x 4/5^e année
3 x 5^e année
1 x 5/6^e année
3 x 6^e année
4 groupes Relation
3 groupes Langage
1 groupe Sam-Langage

		Le projet de 6e année classes “concentration” aura lieu l’an prochain! Pour l’instant pas de changement au niveau de l’organisation scolaire. Décisions finales : 5 jours de psychoéducation 2 jours de travail social 240% orthopédagogie 8 ½ jours d’orthophonie (y compris les 6,5 jours en classe spécialisée) 3 postes TES 32h 3 postes TES 30H 4 postes TES 30h (Relation) 1 postes TES 24h Les mesures budgétaires ont été acceptées tel que proposées.
11. Budget 24-25		Maxime Fiset nous explique que l’école devrait arriver à l’équilibre budgétaire. Toutes les fournitures ont été commandées pour l’an prochain. Environ 78000\$ de commande ont été fait dans la dernière semaine. Le diner des finissants ainsi que la crème glacée du 20 juin ont été payés avec l’aide alimentaire.
12. Informations de la présidence		Pas d’informations de la présidence.
13. OPP		Le spectacle de talent du 30 mai dernier a permis d’ajouter 337\$ au montant pour l’organisation de la journée du 20 juin.
14. Point du représentant au comité de parents		Une rencontre aura lieu mercredi prochain, mais la dernière rencontre a permis de discuter des postes affichés et/ou comblés sur le C.E Les nouvelles berlines pour le transport scolaire ont été abordées et une discussion a été entamée pour le basket parascolaire. Marie-Chantal nous informe aussi que le comité EHDA fait présentement une enquête nationale pour les besoins dans les écoles.
15. Varia :		Maxime Fiset nous informe que Polypus utilisera le gymnase l’an prochain pour les pratiques.
16. Levée de l’assemblée		Levée approuvée par Amélie Destrempes. CÉ-2425-06-49

--	--

Note : Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, veuillez s'il vous plait, aviser la présidence du conseil d'établissement, la secrétaire de l'école en téléphonant au 450.746.1591 ou en répondant à ce courriel.

(✍) Numéro de résolution (adoption ou approbation)